

AR Prefecture

006-210600110-20211014-08-DE
Reçu le 19/10/2021
Publié le 19/10/2021



DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES



ARRONDISSEMENT
DE
NICE

VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER
ALPES-MARITIMES - 06310

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 08 : DECISION MODIFICATIVE N° 2 DU BUDGET PRINCIPAL
« COMMUNE »

Séance Publique Ordinaire du 14 OCTOBRE 2021
A 19 heures dans la salle André Compan
Présidence de Monsieur Roger ROUX, Maire

ETAIENT PRESENTS : M. Roger ROUX, Maire, Mme Marie-José LASRY, M. Didier ALEXANDRE, Mme Arzu-Marie PANIZZI, M. Stéphane EMSELLEM, Mme Françoise SANCHINI, M. Guérino PIROMALLI, Mme Christiane VALLON, M. Grégory PETITJEAN, M. Guy PUJALTE, M. Michel CECCONI, Mme Martine OLLIVIER, M. André RIOLI, Mme Evelyne BOICHOT, Mme Sylvie REVERDY, M. Michel LOBACCARO, Mme Charlotte MARC, Mme Alexandra CANAL, M. Patryk OCHOCINSKI, M. Gérald MARIN, Mme Marie Anne SYLVESTRE, Mme Jacqueline POTFER, M. Douglas MARTIN .

PROCURATIONS : Mme Carolle LEBRUN à Alexandra CANAL, Mme Sophie REID à Roger ROUX, M. Théo PANIZZI à M. Grégory PETITJEAN.

ABSENT : M. Jean-Elie PUCCI (de l'affaire n° 01 à l'affaire n° 12)

QUORUM : 14
PRESENTS : 23
VOTANTS : 26

Secrétaire : M. Patryk OCHOCINSKI

Date de convocation de séance : 7 octobre 2021

AR Prefecture

006-210600110-20211014-08-DE
Reçu le 19/10/2021
Publié le 19/10/2021



VILLE DE BEAULIEU SUR MER
CONSEIL MUNICIPAL DU 14 OCTOBRE 2021

VIII- DECISION MODIFICATIVE N° 2 DU BUDGET PRINCIPAL « COMMUNE »

Monsieur Didier ALEXANDRE, Adjoint au Maire, expose ce qui suit :

- Vu le code des collectivités territoriales ;
- Vu la nomenclature budgétaire et comptable M14 ;
- Vu le budget primitif adopté le 30 mars 2021 ;
- Vu la décision modificative n°1 adopté le 16 avril 2021 ;
- Vu l'avis de la Commission des finances du 27 septembre 2021,

Considérant qu'il y a lieu d'adopter la décision modificative n°2 du budget principal de la commune de Beaulieu-sur-Mer pour la section de fonctionnement et d'investissement tel que présentée synthétiquement ci-dessous et détaillée dans la maquette budgétaire jointe à la présente délibération :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
CHAPITRE	DECISION MODIFICATIVE
DEPENSES	
011 « Charges à caractère général »	+ 18 280,00 €
012 « Charges de personnel	+ 4 300,00 €
014 « Atténuation de produits	+ 28 871,00 €
68 « Dotations aux provisions semi-budgétaires	+ 5 075,33 €
042 « Opérations d'ordre de transfert entre sections »	- 25 000,00 €
022 « Dépenses imprévues »	- 20 000,00 €
023 « Virement à la section d'investissement	+ 173 473,67 €
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	+ 185 000,00 €
RECETTES	
73 « Impôts et taxes	+ 42 083,00 €
74 « Dotations et participations »	+ 134 000,00 €
77 « Produits exceptionnels »	+ 8 917,00 €
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	+ 185 000,00 €

AR Prefecture

006-210600110-20211014-08-DE
Reçu le 19/10/2021
Publié le 19/10/2021



SECTION D'INVESTISSEMENT	
CHAPITRE	DECISION MODIFICATIVE
DEPENSES	
020 « Dépenses imprévues »	- 6 000,00 €
20 « Immobilisations incorporelles »	+ 6 000,00 €
23 « Immobilisations en cours »	+ 222 730,32 €
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	+ 222 730,32 €
DEPENSES	
021 « Virement de la section de fonctionnement »	+ 173 473,67 €
040 « Opérations d'ordre de transfert entre sections »	- 25 000,00 €
13 « Subventions d'investissement »	+ 74 256,65 €
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	+ 222 730,32 €

Attendu qu'il convient d'ajuster le budget communal au plus près des opérations budgétaires.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE,

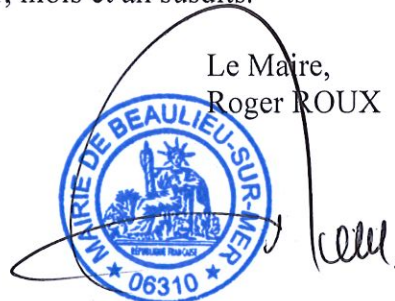
PAR 22 VOIX POUR ET 4 ABSTENTIONS (M. Gérald MARIN, Mme Marie-Anne SYLVESTRE, Mme Jacqueline POTFER, M. Douglas MARTIN)

- ADOPTE la décision modificative n°2 du budget principal « commune »,
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'ensemble des pièces liées à la présente délibération.

Fait et délibéré à Beaulieu-sur-Mer les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Roger ROUX



AR Prefecture

006-210600110-20211014-08-DE
Reçu le 19/10/2021
Publié le 19/10/2021

